

# Un service à votre disposition !

## Un geste pour l'environnement

Apporter ses déchets à la déchetterie permet de lutter contre le gaspillage des matières premières et contre la pollution de notre région en évitant les décharges sauvages.

## Plan d'accès



## Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 14h - 18h

Mercredi et vendredi : 9h - 12h

Samedi : 14h - 17h

Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

## Renseignements :

Déchetterie – Tél. 05 65 34 37 78

SYDED du Lot – Tél. 05 65 21 54 30

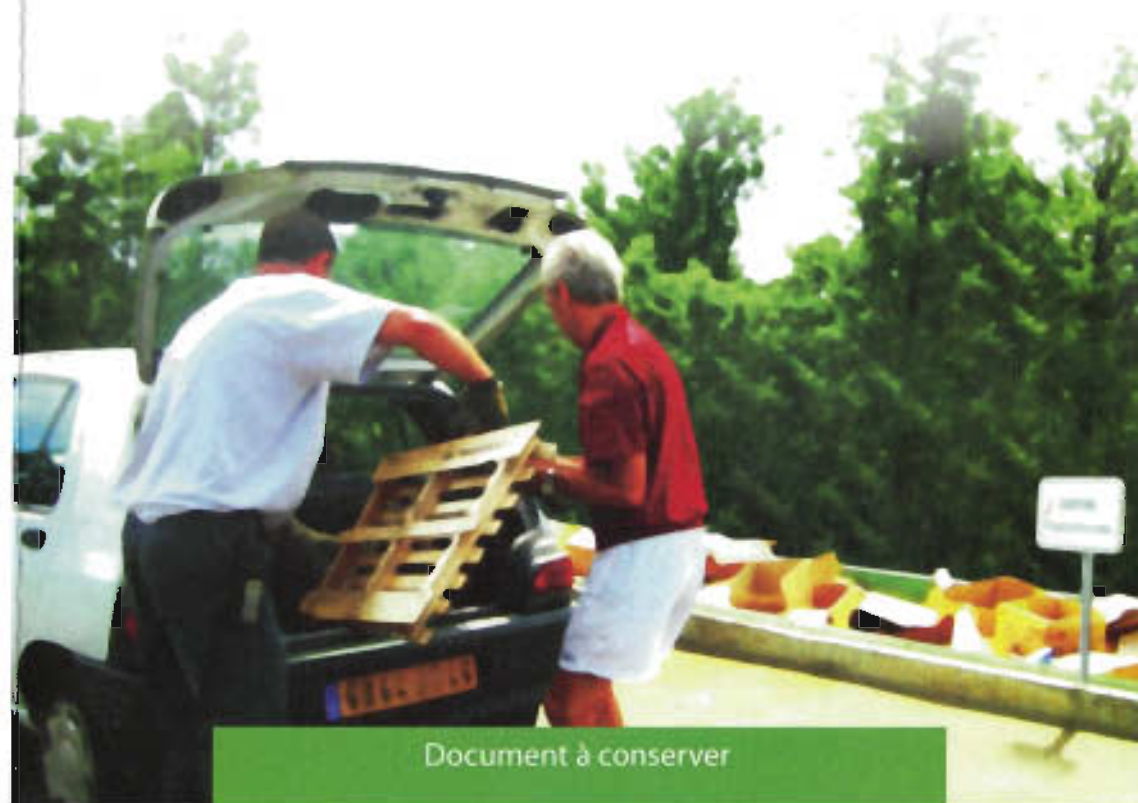


Impression sur papier recyclé - Impression : Agence

# Déchets ménagers occasionnels

## Déchetterie du canton de Livernon

Mode  
d'emploi



Document à conserver

# La déchetterie du canton de Livernon

## Son rôle

Cet équipement collectif est destiné à la récupération des déchets occasionnels qui ne peuvent être déposés dans les poubelles et collectés par les camions bennes pour diverses raisons :

- soit ils sont trop volumineux et/ou trop nombreux,
- soit ils sont nocifs et ont besoin d'un traitement spécifique.

## L'accès

Pour les ménages lotois, ce nouvel équipement est accessible sans paiement sur place, le droit d'accès étant déjà intégré dans le coût global du service d'enlèvement des ordures ménagères.

Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs...) sont admis avec les déchets issus de leur activité, mais dans certaines limites quantitatives et sous conditions financières, affichées sur place.

## Son fonctionnement

L'accès est autorisé à tous types de véhicules dont le poids en charge n'excède pas 3,5 tonnes.

Sur place, vous accédez directement avec votre véhicule aux quais de répartition où vous déposez vos déchets dans des bennes ou conteneurs selon les indications des panneaux. Un agent est à votre disposition pour vous conseiller et vous guider.

## Les débouchés

Selon leur nature, les déchets récupérés sont soit orientés vers des filières de recyclage (verre, carton, ferraille), de compostage (végétaux), de valorisation énergétique (palettes) ou de traitement adéquat (encombrants, batteries, huiles, pneus...), soit transférés sur un site de stockage approprié (gravats inertes).

## Les déchets acceptés



**Encombrants :**  
matelas, meubles...



**Végétaux :**  
herbe, feuilles, branches...



**Métaux :**  
ferreux et non ferreux



**Pneus :**  
d'auto ou moto



**Bois non traité :**  
Palettes, caissettes



**Gravats :**  
démolition, briques, tuiles...



**Déchets toxiques :**  
piles, peintures, solvants...



**Batteries**



**Huile de moteur**  
**Huile alimentaire**



**Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques (DEEE)**

**Ces déchets ne doivent être déposés ni à l'intérieur, ni à côté des conteneurs. Merci !**

### Mais aussi :

- Textiles
- Cartouches d'encre d'imprimantes et fax
- Verre
- Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

## Les déchets refusés

- Ordures ménagères
  - Produits explosifs ou radioactifs
  - Carcasses de voitures
  - Médicaments (à apporter en pharmacie)
  - Déchets hospitaliers
  - Cadavres d'animaux
- Pour l'élimination de ces déchets, renseignez-vous auprès de la déchetterie.